



Déroulement d'un projet routier cantonal ou édilitaire avec participation cantonale

selon la loi sur les routes (LR) du 15 décembre 1967

Phases de projet selon SIA 103

Abréviations :

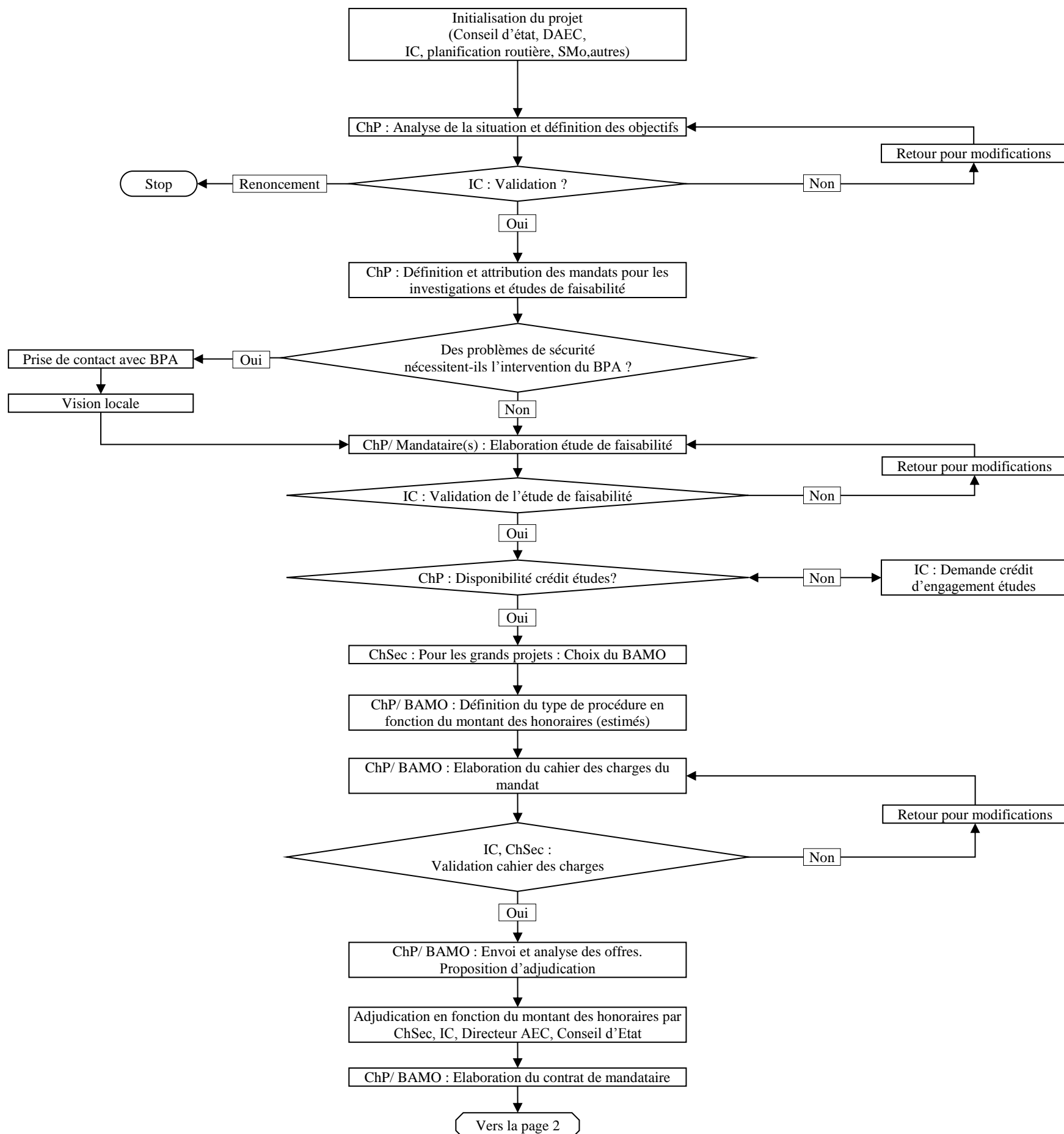
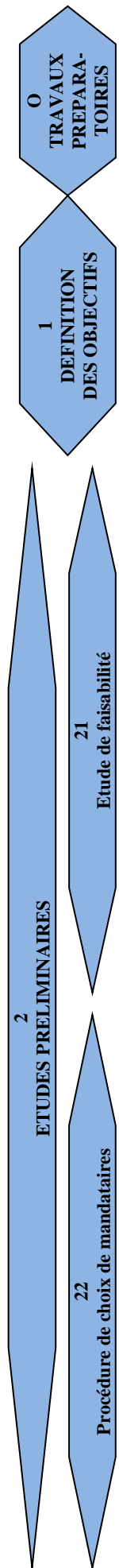
DAEC : Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
SPC : Service des ponts et chaussées, Section projets routiers
IC : Ingénieur cantonal
BAMO : Bureau d'assistance au maître d'ouvrage

ChSec : Chef de Section du SPC
ChP : Chef de projet du SPC
DGT : Direction générale des travaux du SPC
RSA : Road Safety Audit

APr : Auteur de projet mandaté par SPC (+Cne)
Cne : Commune (Maitre d'œuvre secondaire)
BPA : Bureau suisse de prévention des accidents

PLANIFICATION

Travaux préparatoires jusqu'au choix des mandataires (phases 0 à 22)



Déroulement d'un projet routier cantonal ou édilitaire avec participation cantonale

selon la loi sur les routes (LR) du 15 décembre 1967

Phases de projet selon SIA 103

Abréviations :

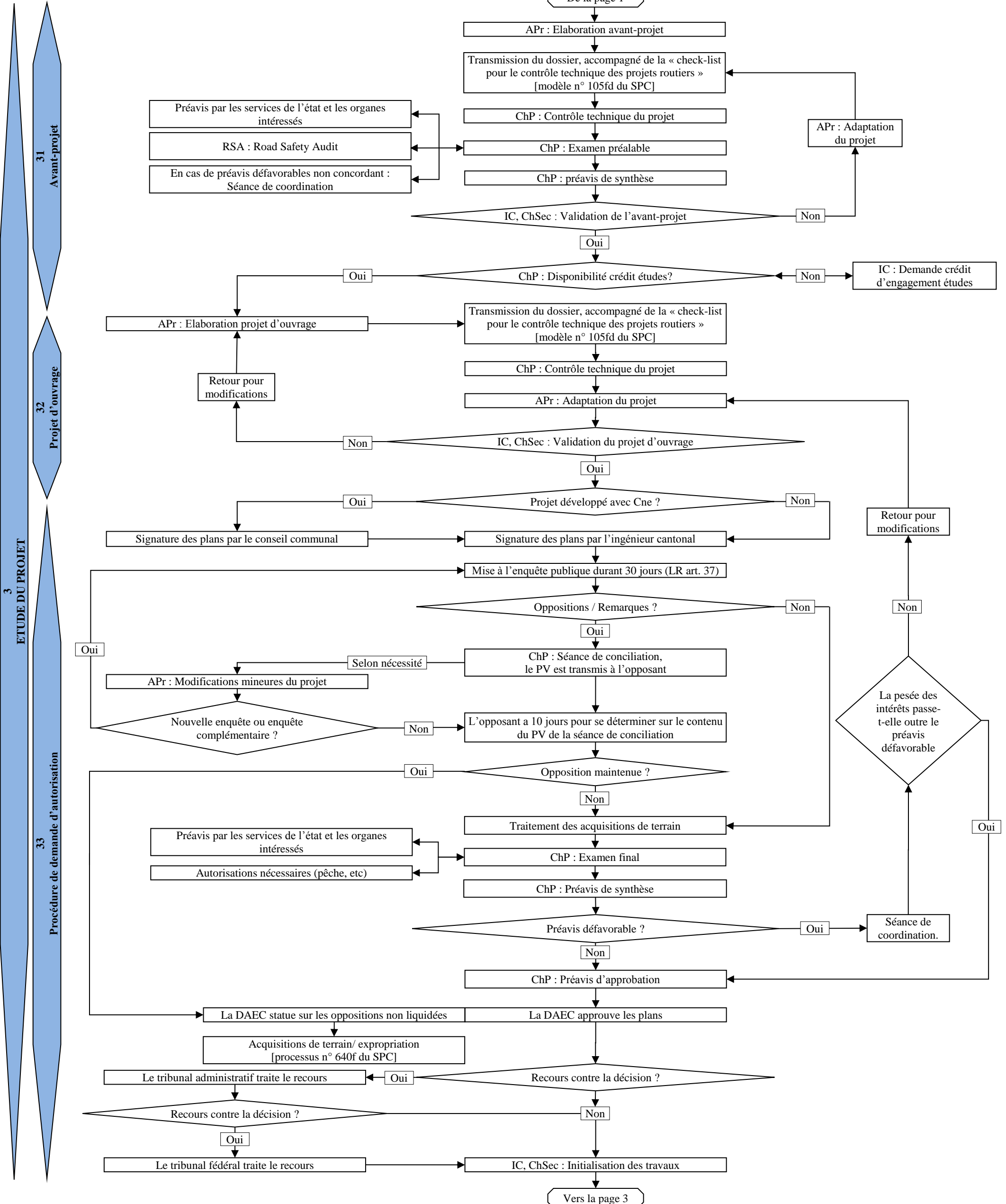
DAEC : Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
SPC : Service des ponts et chaussées, Section projets routiers
IC : Ingénieur cantonal
BAMO : Bureau d'assistance au maître d'ouvrage

ChSec : Chef de Section du SPC
ChP : Chef de projet du SPC
DGT : Direction générale des travaux du SPC
RSA : Road Safety Audit

APr : Auteur de projet mandaté par SPC (+Cne)
Cne : Commune (Maitre d'œuvre secondaire)
BPA : Bureau suisse de prévention des accidents

PROJET

Avant projet jusqu' à l'approbation du projet (phases 31 à 33)



Déroulement d'un projet routier cantonal ou édilitaire avec participation cantonale

selon la loi sur les routes (LR) du 15 décembre 1967

Phases de projet selon SIA 103

Abréviations :

DAEC : Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
SPC : Service des ponts et chaussées, Section projets routiers
IC : Ingénieur cantonal
BAMO : Bureau d'assistance au maître d'ouvrage

ChSec : Chef de Section du SPC
ChP : Chef de projet du SPC
DGT : Direction générale des travaux du SPC
RSA : Road Safety Audit

APr : Auteur de projet mandaté par SPC (+Cne)
Cne : Commune (Maitre d'œuvre secondaire)
BPA : Bureau suisse de prévention des accidents

REALISATION

Appel d'offre entreprise jusqu'à l'exploitation (phases 41 à 53)

